

23 mar 2012 -17:43

Appartient à Conseil des ministres du 23 mars 2012

## Construction d'une nouvelle chancellerie pour l'ambassade de Kinshasa

Sur proposition du ministre des Affaires étrangères Didier Reynders, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'achat de terrains à Kinshasa pour y construire une nouvelle chancellerie pour l'ambassade belge.

Les bâtiments actuels ne répondent plus aux exigences en vigueur en matière de sécurité, de prévention et de fonctionnalité.

Les nouveaux terrains se situent à Gombé-Ouest. L'ambassade y fera construire une chancellerie d'une superficie totale de bureaux d'environ 5.200 m<sup>2</sup> pour le personnel du SPF Affaires étrangères, de la Défense, des entités fédérées et de la Coopération technique belge.

L'ambassade belge à Kinshasa est un des plus grands postes diplomatiques belges. 90 personnes y travaillent actuellement.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes  
Rue des Petits Carmes15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 85 91  
<http://www.diplomatie.be>